

Mois de juin, Mois de l'eau

Les Organismes de bassin versant de la région lancent un appel à la région

Ville de Saguenay, 20 mars 2018 – L'Organisme de bassin versant Lac Saint-Jean (OBV Lac Saint-Jean) et l'Organisme de bassin versant du Saguenay (OBV Saguenay) sont très heureux d'annoncer que le mois de juin, le Mois de l'eau, arrive à grands pas. Ils se proposent de fédérer et promouvoir les activités que les citoyens et les organisations souhaitent organiser sur leur territoire pour célébrer l'eau.

Un premier Mois de l'eau pour le Québec

Depuis l'adoption de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* en 2017, le mois de juin est maintenant officiellement désigné le Mois de l'eau à travers la province. Juin 2018 se présente donc comme la première occasion de souligner et célébrer l'importance de l'eau et les organismes de bassin versant de la région souhaitent inviter les acteurs du milieu à s'y engager!

Appel à contribution pour une programmation riche et diversifiée célébrant l'eau

OBV Lac Saint-Jean et OBV Saguenay offrent leur aide afin d'organiser et de programmer diverses activités pour la population sur l'ensemble du territoire tout au long du mois de juin 2018. Celles-ci se dérouleront dans un contexte tantôt récréatif, tantôt éducatif et visent à souligner l'importance cruciale de l'eau, à la fois comme ressource essentielle à la vie, mais aussi comme source de plaisir et au cœur de notre culture.

Les OBV de la région invitent donc toute personne et organisation intéressée à organiser une activité en lien avec l'eau, les écosystèmes aquatiques, et leurs usages, peu importe le domaine, telle que, par exemple, le nautisme, la recherche scientifique ou encore l'art, de les contacter (OBV Lac Saint-Jean 581-719-1212 poste 230 et OBV Saguenay 418-973-4321) afin de les accompagner dans leur démarche et d'assurer la promotion de leurs initiatives.

Rappelons que l'OBV Lac Saint-Jean et l'OBV Saguenay sont des organismes reconnus par le gouvernement du Québec en vertu de la LOI AFFIRMANT LE CARACTÈRE COLLECTIF DES RESSOURCES EN EAU ET FAVORISANT UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DE L'EAU ET DES MILIEUX ASSOCIÉS. En concertation avec les intervenants de la région et selon les principes du développement durable, ils élaborent un plan directeur de l'eau et en assurent le suivi et la promotion de sa mise en œuvre afin de restaurer, protéger et mettre en valeur l'eau, les écosystèmes aquatiques et leurs usages du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

-30-

Source :

Anne Malamoud, coordonnatrice
Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
581 719 1212 poste 230
a.malamoud@obvlacstjean.org

Marco Bondu, directeur général
Organisme de bassin versant du Saguenay
581-306-2609
direction@obvsaguenay.org